

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.iiac.ca

Pour diffusion immédiate

Réaction du secteur des valeurs mobilières du Canada au budget fédéral 2014

Le gouvernement fédéral accède au podium,
mais ne remporte pas la médaille d'or

OTTAWA, le 11 février 2014 – Dans sa réponse au budget fédéral 2014, l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) a déclaré que les mesures publiées aujourd'hui sont conformes avec la saine gestion des finances publiques que le gouvernement a exercée jusqu'à maintenant.

Selon Barbara Amsden, directrice générale à l'ACCVM, un élément qui intéressera particulièrement les 160 sociétés de courtage en valeurs mobilières membres de l'ACCVM, c'est la détermination gouvernementale de continuer à prendre des mesures pour éliminer le déficit au plus tard en 2015, ce qui permet d'espérer une nouvelle croissance économique en 2015 et après.

« Éliminer le déficit est l'étape la plus importante pour que dans les années qui viennent, le Canada soit prospère et son économie solide », a déclaré M^{me} Amsden. « Atteindre l'équilibre budgétaire l'an prochain et commencer à rembourser la dette accumulée du Canada permettra d'utiliser pour de nouveaux projets une partie des quelque 11 % de dépenses allouées au service de la dette du Canada. De saines finances publiques sont indispensables pour renforcer la confiance des consommateurs et augmenter les investissements. »

L'ACCVM espérait qu'il y aurait d'autres mesures pour améliorer l'équité fiscale entre les divers régimes d'épargne-retraite au Canada et pour aider les petites entreprises. Elle croit cependant que de telles mesures pourront être adoptées plus facilement une fois que le budget sera équilibré l'an prochain. L'ACCVM appuie les efforts continus afin de réduire la paperasse dont l'objectif est d'éviter que les coûts de la réglementation soient plus grands que les avantages pour les contribuables et consommateurs.

Le budget contient aussi deux mesures qui avaient été annoncées précédemment et avec lesquelles l'ACCVM est tout à fait en accord, car il s'agit de mesures qui renforceront la position concurrentielle du Canada et amélioreront la qualité de vie de tous les Canadiens. Premièrement, l'organisme coopératif en matière de réglementation des marchés de capitaux (OCRMC) augmentera la protection des investisseurs, ce qui améliorera l'efficacité

des opérations de mobilisation des capitaux, notamment pour le financement des petits émetteurs, et permettra une meilleure gestion des risques systémiques sur les marchés des capitaux au Canada. Deuxièmement, l'Accord économique et commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne ouvrira un marché d'exportation de 500 millions de consommateurs pour les entreprises canadiennes et créera des emplois au Canada.

L'ACCVM – Représentant les professionnels en placement au Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 160 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces.

Pour plus d'information, consultez le site www.accvm.ca.

- 30 -

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis
Responsable des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
Ligne directe au bureau : 416 687-5475
Cellulaire : 416 320-6920
mgotzamanis@iiac.ca